

CONTRAT DE RÉSERVATION

NOM : PRÉNOM : DATE DE NAISSANCE :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL : VILLE : PAYS :
 TÉL : MAIL : IMMAT. VÉHICULE :
 ANIMAL DE COMPAGNIE : OUI NON

ACCOMPAGNANTS

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	AGE

ARRIVÉE LE : DÉPART LE : NOMBRE DE NUITS :

EMPLACEMENT

TENTE CARAVANE CAMPING-CAR
 PERSONNE DE 7 ANS ET + ENFANT DE 0 À 7 ANS
 ÉLECTRICITÉ 10 AMPÈRES

LOCATION

504 / 2 pers 734 / 2-4 pers
 784 T / 2-4 pers 804 / 2-6 pers
 784 A / 2-5 pers 834 / 2-6 pers (avec salon)
 834 / 2-6 pers (3 ch) 784 B / 2-6 pers
 Tente Lodge / 2-5 pers LIFE PMR / 2-6 pers
 Cabane étape / 1-2 pers

PRIX DU SÉJOUR	
TOTAL SÉJOUR	
GARANTIE ANNULATION <small>(Recommandée 5% du séjour)</small>	
TAXE DE SÉJOUR <small>(0,60€ par nuit/pers. à partir de 18 ans)</small>	
FRAIS DE DOSSIER	
TOTAL À PAYER	
ACOMPTE DE 30%	

COMMENTAIRES

POUR RESERVER :

Complétez notre contrat de réservation à nous retourner, accompagné de l'acompte fixé à 30% du montant du séjour pour les locations, et 60 € pour les emplacements camping + frais de dossier. Cette demande de réservation implique l'acceptation du règlement du camping et des conditions générales de réservation. Dès réception de votre contrat de réservation, une confirmation vous sera adressée par courrier ou par e-mail.

REGLEMENT

CB N° CRYPTOGRAMME
 EXPIRE/..... CHÈQUE CHÈQUES VACANCES

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et de votre tarif et déclare les accepter ainsi que le règlement intérieur du camping.

Le :

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par Le camping, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales et au règlement intérieur de l'établissement.

CONDITION DE RÉSERVATION

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte, des frais de dossier et des frais d'assurance annulation (facultatifs) et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après un retour par mail lors d'une réservation en ligne.

Les réservations ne lient le camping, que si le camping les a acceptées, ce que le camping est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping propose des séjours à vocation très familiale,

au sens traditionnel du terme, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner de sa vocation originelle. La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite

à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping. Les mineurs non accompagnés par leurs parents ou leurs tuteurs légaux ne seront pas admis.

LES MODALITÉS DE PAIEMENT

Le contrat de réservation signé doit être accompagné par un chèque bancaire, des chèques vacances ANCV (en entier avec le talon du haut), ou d'un paiement

par carte bancaire. Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réserves

doit être réglé dès la réservation au camping. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date de début du séjour au camping. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

Effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

RETARD ET ANNULATION

En cas de retard pour votre arrivée, veuillez nous en aviser. En l'absence de message écrit (courrier ou email) du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement

devient vacant 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations demeure exigé.

En cas de désistement 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte sera remboursé. Passé ce délai, les sommes resteront acquises au gestionnaire. Les frais de dossier ne seront rem-

boursés dans aucun cas. Aucun remboursement ne sera effectué dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé.

SUPPLÉMENT

Les résidences mobiles sont louées pour un nombre maximum de 6 personnes. Toutefois, au dessus de 4 personnes, rajoutez 30€ par personne

supplémentaire et par semaine. Aucun visiteur ne peut se rendre sur un emplacement sans l'autorisation de la réception. il devra s'acquitter

de la redevance visiteur et respecter le règlement intérieur du camping. La location sera rendue dans le même état de propreté qu'à l'arrivée. A défaut,

le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 60 € pour le nettoyage. Un chèque de 60 € est exigé à l'arrivée en garantie de ces dispositions.

RESPONSABILITÉ DU CAMPING

Le client reconnaît expressément que le camping ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées

dans la brochure ou le site internet du camping concernant les sites d'accueil, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement.

Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur le site internet sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées et indiquées dans le

descriptif figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux.

DÉPART ET SEJOURS

Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remise en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location. Tout manquant doit être payé par le locataire. En garantie de ces dispositions, une caution de 300 € est exigée du locataire le jour de la remise des clés et lui est rendue le jour de fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité. En cas de départ avant l'heure d'ouverture de l'accueil, la caution vous sera retournée par courrier après inspection des lieux.

Seuls les animaux, tenus en laisse sont acceptés moyennant une redevance journalière. Vous devez alors présenter leurs carnets de vaccinations au bureau d'accueil. Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurance type-villégiature pour ces différents risques. La recharge de véhicule électrique est interdite sur site. Une borne est disponible sur le parking.

Le locataire doit se conformer au règlement intérieur du camping. En cas de litige, le tribunal de Vannes est seul compétent.

IMAGE

Le camping La Ferme de Lann Hoëdic réalise des supports photographiques et vidéo pour sa promotion. Leur diffusion étant soumise à autorisation expresse pour vous-même ou les mineurs sur lesquels vous avez autorité, vous nous donnerez le cas échéant votre désaccord quant au droit à l'image dès votre arrivée.

MEDIATION

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : CM2C 17 Rue Saint-Jean, 75017 Paris.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de réservation camping, des tarifs, du règlement intérieur et des conditions de l'assurance annulation (si souscrite) et déclare les accepter.